

**Rencontre thématique du Réseau A3P®, organisée en
collaboration avec la région Ile-de-France**

**« Optimiser la prévention et la valorisation des Déchets
du Bâtiment »**

26 et 27 septembre 2019 – Ile-de-France

FIAP (30 Rue Cabanis, 75014 Paris)

Modération : Bruno GENTY et Jean-Marie SAVINO

Binôme ADEME : Mohamedou BA (DR ADEME IDF) + Sylvain BORDEBEURE
(réfèrent thématique ADEME)

Contacts et informations générales

Organisation générale : Sarah COUGNY, reseaua3p@bio.deloitte.fr, 04 97 21 41 09

Contacts :

Binôme ADEME :

- **Direction Régionale :** Mohamedou BA, Pôle Economie Circulaire et Déchets – Déchets du BTP, Déchets des activités économiques, AAP Déchets et économie circulaire, TPE – PME gagnantes sur tous les coûts), mohamedou.ba@ademe.fr
- **Réfèrent thématique national :** Sylvain BORDEBEURE, Direction Economie Circulaire et Déchets – Prévention et valorisation des déchets du BTP, BTP, Economie circulaire, sylvain.bordebeure@ademe.fr

Région Ile-de-France : Laurent CATRICE (Chargé de mission, Service Prévention et Gestion des Déchets), laurent.catrice@iledefrance.fr

Important : tous les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.

Pré-requis et documents ressources sur la thématique

Les stagiaires participant à cette rencontre thématique devront avoir une connaissance minimale de la thématique traitée. Pour ce faire, avant la rencontre, ils devront prendre connaissance des documents de référence suivants :

- ADEME, Synthèse thématique Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics : <https://www.ademe.fr/batiment-travaux-publics-prevention-valorisation-dechets>
- les fiches filières du programme Démoclês : <https://www.democles.org/trouvez-les-bonnes-filieres-de-valorisation/>
- Document régional : [Projet de Plan Régional de Prévention et de gestion des Déchets](#) (projet de PRPGD, au stade de l'enquête publique).

Important : la rencontre proposée n'a pas pour objectif de répondre aux questionnements des stagiaires sur ces notions et informations techniques suite à la lecture de ces documents.

Objectifs de formation

Au terme de la formation, les stagiaires doivent être en mesure de :

- Maîtriser les notions techniques apportées
- Définir, mettre en œuvre et évaluer une ou plusieurs actions sur la thématique traitée
- Mettre en place des clauses dans les futurs marchés de travaux et être capable de coordonner des chantiers exemplaires. Être capable de traiter le lot « déchets » sur un chantier : traçabilité, responsabilité des maîtres d'ouvrages, mise en œuvre des outils et des méthodes par les maîtres d'ouvrages, etc.).

Cibles stagiaires :

- Les collectivités territoriales : élus et techniciens des services environnement/déchets, des achats/travaux, du bâtiment.
- Les acteurs engagés en lien avec les collectivités : maîtrise d'ouvrage privée, aménageurs, bailleurs sociaux, agences d'urbanisme, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), cabinets d'ingénierie.

Structure générale du programme de la rencontre

Jour 1 : 26 septembre

09h15 – 09h45 Café d'accueil
09h45 – 10h00 Ouverture de la session
10h00 – 10h30 Faire connaissance et analyser le sujet

10h30 – 12h30	Séquence 1 : Les déchets du bâtiment, en quoi suis-je concerné ?
----------------------	---

12h30– 14h00 Déjeuner

14h00 – 16h00	Séquence 2 : Utilisation du diagnostic territorial : présentation des filières et des acteurs
----------------------	--

16h00-16h15 Pause

16h15 – 18h00	Séquence 2 (suite) : Utilisation du diagnostic territorial : présentation des filières et des acteurs
----------------------	--

18h00 Fin de la journée

Jour 2 : 27 septembre

08h30 – 09h00 Café d'accueil
09h00 – 09h15 Enseignements du jour 1 et programme du jour 2

09h15 – 11h15	Séquence 3 : Comment le maître d'ouvrage peut-il agir ?
----------------------	--

11h15-11h30 Pause

11h30 – 12h30	Séquence 3 (suite) : Comment le maître d'ouvrage peut-il agir ?
----------------------	--

12h30 – 14h00 Déjeuner

14h00 – 14h45	Séquence 3 (suite) : Comment le maître d'ouvrage peut-il agir ?
----------------------	--

14h45 – 17h00	Séquence 4 : Construire son plan d'actions
----------------------	---

17h00 Conclusion de la session

17h30 Fin de la session

Détail par séquences

Jour 1 : Construire son diagnostic

09h15 Café d'accueil

09h45 Mot d'introduction par l'ADEME régionale

10h00 Faire connaissance et analyser le sujet

- « Tour de table » et questionnements proposés :
 - Comment sont gérés les déchets du bâtiment dans votre territoire ? Valorisés ou pas ; peut-on les valoriser ?
 - Qui a la responsabilité de la gestion des déchets du bâtiment ?
 - Avez-vous une idée de ce que représente la commande publique sur les déchets du bâtiment ?
- Présentation du programme de la rencontre

10h30 - **12h30** **Séquence 1 : Les déchets du bâtiment, en quoi suis-je concerné ?**

Objectif(s) pédagogique(s) : Maîtriser les fondamentaux suivants :

- OP1 : Concepts et terminologie
- OP2 : Enjeux (nationaux / territoriaux)
- OP3 : Cadre réglementaire

Modalités pédagogiques :

- Présentations
- Outils

Contenu :

- État des lieux de la prévention et de la gestion des déchets du BTP en France, validation des définitions communes, chiffres clés – Sylvain BORDEBEURE, référent thématique ADEME
- Présentation du contexte régional : comment le PRPGD intègre les déchets du BTP – Anne-Sophie DE KERANGAL et Laurent CATRICE, Conseil Régional d'Île-de-France + Direction Régionale ADEME

Questions/Réponses sur le contenu des 3 interventions

- Identification partagée des problèmes que posent les déchets du bâtiment sur mon territoire
- Synthèse de la séquence

12h30 Déjeuner

14h00
-
18h00

Séquence 2 : Utilisation du diagnostic territorial : présentation des filières et des acteurs

Objectif(s) pédagogique(s) :

- OP1 : Apprendre à construire et exploiter un diagnostic spécifique aux déchets du bâtiment

Modalité(s) pédagogique(s) :

- Présentations
- Ateliers en sous-groupes
- Témoignages

Contenu :

- Un chantier de rénovation, démolition ou de construction neuve : des repères à avoir (les étapes, panorama des données disponibles sur le second œuvre, les ratios, les filières, ...) – Sylvain BORDEBEURE, référent thématique ADEME
 - Projection d'une vidéo
 - Illustration par un porteur de projet sur un chantier local – Isabelle QUETHAMON et Marc FAINETEAU, Paris Habitat
- Les distributeurs : un acteur à mobiliser - l'obligation réglementaire RED - Sylvain BORDEBEURE, référent thématique ADEME
 - Témoignage d'une collectivité locale sur l'articulation déchetterie publique/déchetterie professionnelle (diagnostic, conditions d'acceptation...) – Intervenant à confirmer
- Présentation de la filière plâtre – Guillaume PILLET, SERFIM RECYCLAGE

16h00 **Pause**

16h15
-
18h00

Séquence 2 (suite) : Utilisation du diagnostic territorial : présentation des filières et des acteurs

- Atelier : Utilisation du diagnostic territorial
 - La programmation des chantiers notamment des collectivités
 - Identification des filières existantes
 - Quels acteurs dois-je contacter pour obtenir ces informations ?
 - Comment exploiter les informations sur ma matrice AFOM ?
 - Quel positionnement la collectivité doit/peut adopter ?
- Synthèse de la séquence

18h00 Fin de la journée

Jour 2 : Passer à l'action

08h30 Café d'accueil

09h00 Enseignements du jour 1 et programme du jour 2

<p>09h15 - 12h30</p>	<p>Séquence 3 : Comment le maître d'ouvrage peut-il agir ?</p> <p>Objectif(s) pédagogique(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OP1 : Identifier les leviers d'actions possibles de la collectivité en matière de prévention et de gestion des déchets du bâtiment • OP2 : Mieux connaître le guide d'accompagnement Démoclès • OP3 : Construire un argumentaire auprès d'élus et de services techniques <p>Modalité(s) pédagogique(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un guide • Témoignage • Atelier collaboratif <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'importance du tri à la source – Sylvain BORDEBEURE, référent thématique ADEME • Présentation de la plateforme collaborative DEMOCLES et des outils mis à disposition de la maîtrise d'ouvrage – Rym MTIBAA, Chef de projet bâtiment et coordinatrice Démoclès chez ESR • Illustration avec un chantier exemplaire présenté par un Maître d'Ouvrage – Ekopolis (à confirmer) • Questions/Réponses
<p>11h15</p>	<p>Pause</p>
<p>11h30</p>	<p>Séquence 3 (suite) : Comment le maître d'ouvrage peut-il agir ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Construire un argumentaire auprès des décideurs pour agir sur les déchets du bâtiment du territoire ◦ Construire un argumentaire auprès des services techniques pour mieux gérer les déchets du bâtiment produits par la commande publique et privée
<p>12h30</p>	<p>Déjeuner</p>
<p>14h00 - 14h45</p>	<p>Séquence 3 (suite) : Comment le maître d'ouvrage peut-il agir ?</p> <p>Restitution collective de l'atelier du matin</p> <p>Synthèse de la séquence</p>
<p>14h45 - 17h00</p>	<p>Séquence 4 : Construire son plan d'actions</p> <p>Objectif(s) pédagogique(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OP1 : définir le rôle de la collectivité en appui des acteurs professionnels et des habitants • OP2 : se positionner en tant que maître d'ouvrage par l'exemplarité sur son propre patrimoine bâti et ses infrastructures • OP3 : être en capacité de définir un plan d'actions adapté à son contexte et aux acteurs présents sur son territoire. <p>Modalité(s) pédagogique(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier en sous-groupes

	<p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none">• Etablir son plan d'actions pour les 6 mois à venir• Identifier les actions prioritaires à lancer dans mon territoire• Co-rédiger une ou deux action(s) à lancer en rentrant• Echanges entre membres de l'atelier
	<p>Pause</p>
	<p>Séquence 4 (suite) : Construire son plan d'actions</p> <p>Objectif(s) pédagogique(s) :</p> <ul style="list-style-type: none">• OP4 : identifier les freins et leviers• OP2 : partager les résultats des travaux en ateliers <p>Modalités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Séance collective animée par les modérateurs <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en commun des travaux des ateliers• Expression des stagiaires sur le projet de plan d'actions élaboré en atelier• Faisabilité de la mise en œuvre dans leur structure de collectivités et leur territoire <p>Synthèse de la séquence</p>
17h00	Conclusion (auto-évaluation)
17h30	Fin de la session